

Fiche-info



LE PHÉNIX
au-delà du handicap

Accessibilité du système électoral au Canada¹

Élections Canada a amélioré de nombreux services au cours des dernières décennies pour répondre aux besoins des électeurs, en particulier les personnes handicapées.

- Il y a maintenant trois façons de voter : par bulletin de vote spécial, à un bureau de vote par anticipation, ou le jour du scrutin.
- Le bulletin de vote spécial permet aux Canadiens de voter par la poste ou en personne au bureau de leur directeur du scrutin.
- Tous les bureaux de révision, les bureaux de scrutin et les autres locaux utilisés pendant une élection doivent avoir un accès de plain-pied (sans obstacle).
- Dans les rares cas où, le jour d'élection, des bureaux de scrutin n'auraient pas un accès de plain-pied, des certificats de transfert sont disponibles afin que les électeurs handicapés puissent aller voter à un autre bureau de scrutin muni d'un accès de plain-pied (sans obstacle).
- La carte d'information de l'électeur envoyée à chaque électeur inscrit après le déclenchement d'une élection précise si son bureau de scrutin est muni d'un accès de plain-pied.
- Des bureaux de scrutin itinérants sont aménagés dans les établissements où résident des personnes âgées ou handicapées.

- Dans les hôpitaux et certains établissements résidentiels, on transporte une boîte de scrutin d'une chambre à l'autre afin de faciliter le vote.
- Des interprètes peuvent accompagner les électeurs pour les aider au bureau de scrutin.
- L'électeur peut demander qu'on l'aide à marquer le bulletin aux bureaux de vote par anticipation et aux bureaux de scrutin du jour d'élection. Les électeurs peuvent également se faire accompagner d'un ami ou d'un parent qui pourra les aider, après avoir prêté serment.



Élections Canada fournit les services d'information suivants afin d'aider les personnes handicapées :

- ligne d'information sans frais pour les personnes sourdes ou malentendantes : ATS 1 800 361-8935;
- information en médias substituts (gros caractères, braille, audiocassette, disquette);
- publications en langue simple pour les personnes qui ont de la difficulté à lire;
- information, accès par courriel et formulaires d'inscription au vote par bulletin spécial sur Internet. (www.elections.ca).

¹ ÉLECTIONS CANADA. « Perspectives électorales », visité le 12 août 2013.
http://www.elections.ca/res/eim/article_search/article.asp?id=15&lang=f&frmPageSize=